



Bordeaux Métropole, le sens de la ville



ligne tram



Avenue J.F. Kennedy, 101, Bordeaux
© SIGINES PAYSAGES - SIGINES ARCHIT - GROUPEMENT ARTELIA - SGE



L'EXTENSION DE LA LIGNE A, EN BREF

Cette extension est prévue entre la station Quatre Chemins et l'aéroport de Bordeaux-Mérignac. Elle prolongera l'actuelle ligne A du tramway de **5 km** et offrira **5 nouvelles stations, 1 parc-relais** de 250 places environ à proximité directe de l'aéroport, ainsi qu'un **pont supplémentaire pour franchir la rocade**.

L'extension sera aménagée en voie unique avec croisement des tramways en station. Des aménagements cyclables sont prévus sur l'ensemble de la ligne ainsi que sur le pont enjambant la rocade.

À partir du carrefour des Quatre Chemins, le tracé emprunte l'avenue de la Somme, l'avenue de Matosinhos puis l'avenue JF Kennedy, en franchissant la rocade jusqu'à l'aéroport où est prévu le terminus.

Dans le cadre de la desserte de la zone aéroportuaire, **une liaison par bus à niveau de service performant (BNSP)** est assurée en préfiguration par la Corol 39, depuis novembre 2019, **sur 16 km entre Le Haillan au Nord** (terminus de l'une des branches de la ligne A) **et Pessac Bersol au Sud** (terminus de la ligne B). Elle comporte 19 arrêts et dessert quelques-uns des principaux pôles économiques de l'agglomération (OIM Bordeaux Aéroparc et OIM Bordeaux Innocampus) en empruntant la rocade sur 2 km.

L'AMÉLIORATION DU MAILLAGE ROUTIER

Aux aménagements du tramway s'ajoute la création de barreaux routiers afin d'améliorer la circulation sur la zone.

Barreau Euler – Newton : création d'un giratoire sur l'avenue René Cassin et de deux barreaux routiers permettant la connexion des rues Isaac Newton et Euler. Le démarrage des travaux est programmé au 2^e semestre 2021 pour une durée de 12 mois.

Barreau Ariane : création d'un nouveau giratoire sur l'avenue René Cassin et aménagement d'une connexion avec la rue Ariane et l'avenue JF Kennedy. Le démarrage des travaux est programmé au 1^{er} semestre 2021, pour une durée de 12 mois.

Giratoire Beaudésert / Becquerel / Aigle : création d'un nouveau giratoire au niveau des avenues de Beaudésert et Henri Becquerel ainsi que de la rue Caroline Aigle, avec un couloir bus séparé sur la branche entrante venant du Nord. Cet aménagement prévoit également une voie verte large de 4 m afin d'assurer une continuité cyclable et piétonne. Les travaux sont prévus au 2^e semestre 2021.

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU CHANTIER

Les déviations de réseaux

Cette étape fait suite à la libération des emprises publiques sur lesquelles s'inscrit le projet. Il s'agit de déplacer les réseaux pour en faciliter l'entretien et la réparation sans perturber l'exploitation du tramway lorsqu'il sera en service. Elles sont menées par les concessionnaires (Direction de l'eau de Bordeaux Métropole, Suez, Enedis, RTE, Orange, Régaz, Terega etc.). À Mérignac, cette phase du chantier a débuté en juillet 2019.

Les travaux d'infrastructure et de voie ferrée

- **La réalisation de l'infrastructure et de la voirie** : bordures délimitant la chaussée, système d'écoulement des eaux pluviales, couche anti-vibrations, implantation du système d'alimentation par ligne aérienne, plateforme des voies du tramway, quais des stations, voirie et trottoirs.

- **La réalisation de la voie ferrée** : pose et soudure des rails, supports et système de détection...

- **Les travaux d'équipement** : ligne aérienne de contact, câblages, aménagement des quais de station et abris, bancs, panneaux d'information, distributeurs de titres de transport.

Les cheminements piétons, l'accès aux commerces, immeubles, parkings et garages seront cependant maintenus pendant toute la durée des travaux.

Bordeaux Métropole est maître d'ouvrage et confie la maîtrise d'œuvre à un groupement de bureaux d'études spécialisés en aménagement urbain et paysager, en système électrique et voie ferrée. Le groupement Artelia / SCE / Signes contrôle et coordonne ainsi l'ensemble des entreprises qui travaillent sur le chantier du tramway.

La phase des essais

- **Les essais de fonctionnement** : ils servent à contrôler et valider l'ensemble des paramètres de sécurité (feux de signalisation du tramway, système électrique, coordination avec les feux de croisement routier et réglages nécessaires à la bonne circulation des rames).

- **La marche à blanc** : le délégataire en charge de l'exploitation commerciale de la future ligne fait circuler des rames sans voyageur, en augmentant la fréquence de passage pour arriver à la situation qui sera celle de l'exploitation, ceci afin de caler la vitesse commerciale attendue et de former les futurs conducteurs.

À l'issue de la phase des essais qui dure plusieurs mois, le Préfet prend un arrêté autorisant la mise en service de la nouvelle ligne.



LA VÉGÉTALISATION À L'HONNEUR

Comme toujours dans l'aménagement de grandes infrastructures de transport, **le dégagement des emprises publiques est une étape majeure, incontournable pour la concrétisation du projet.** La construction de l'extension de la ligne A du tramway ne fait pas exception : 267 arbres devront être abattus pour dégager les nouvelles emprises publiques de l'opération et des végétaux arbustifs devront être arrachés intra-rocade pour dégager les abords de la rampe d'accès au futur pont au-dessus de la rocade, secteur Perrin. Leur suppression, certes indispensable, sera toutefois largement compensée au-delà des délibérations liées à la D.U.P., dans le cadre de l'effort collectif de l'opération « Plantons un million d'arbres ».

- **2 668 arbres seront ainsi replantés sur le domaine public, soit 10 arbres plantés pour 1 arbre abattu.**

- **1 494 m² de massifs de plantes tapissantes et 332 m² de massifs arbustifs** seront créés.

- Aux abords de la rampe d'accès au pont, de nouvelles plantations seront réalisées selon **la méthode Miyawaki**. Il s'agit de planter en massifs des arbres et arbustes en jeunes plants d'origine locale, en privilégiant une grande variété d'essences, sur un sol spécialement préparé. L'ensemble sera protégé par des clôtures en bois, appelées "clôtures girondines".

- En parallèle, **25 000 m² de surfaces seront semés.**

De plus, Bordeaux Métropole souhaite effectuer des plantations d'arbres et de massifs supplémentaires en dehors de la zone d'emprise du projet, entre la rue Euler et la rocade, sur des terrains en friche limitrophes du tracé et propriété de Bordeaux Métropole.

COÛT DU PROJET

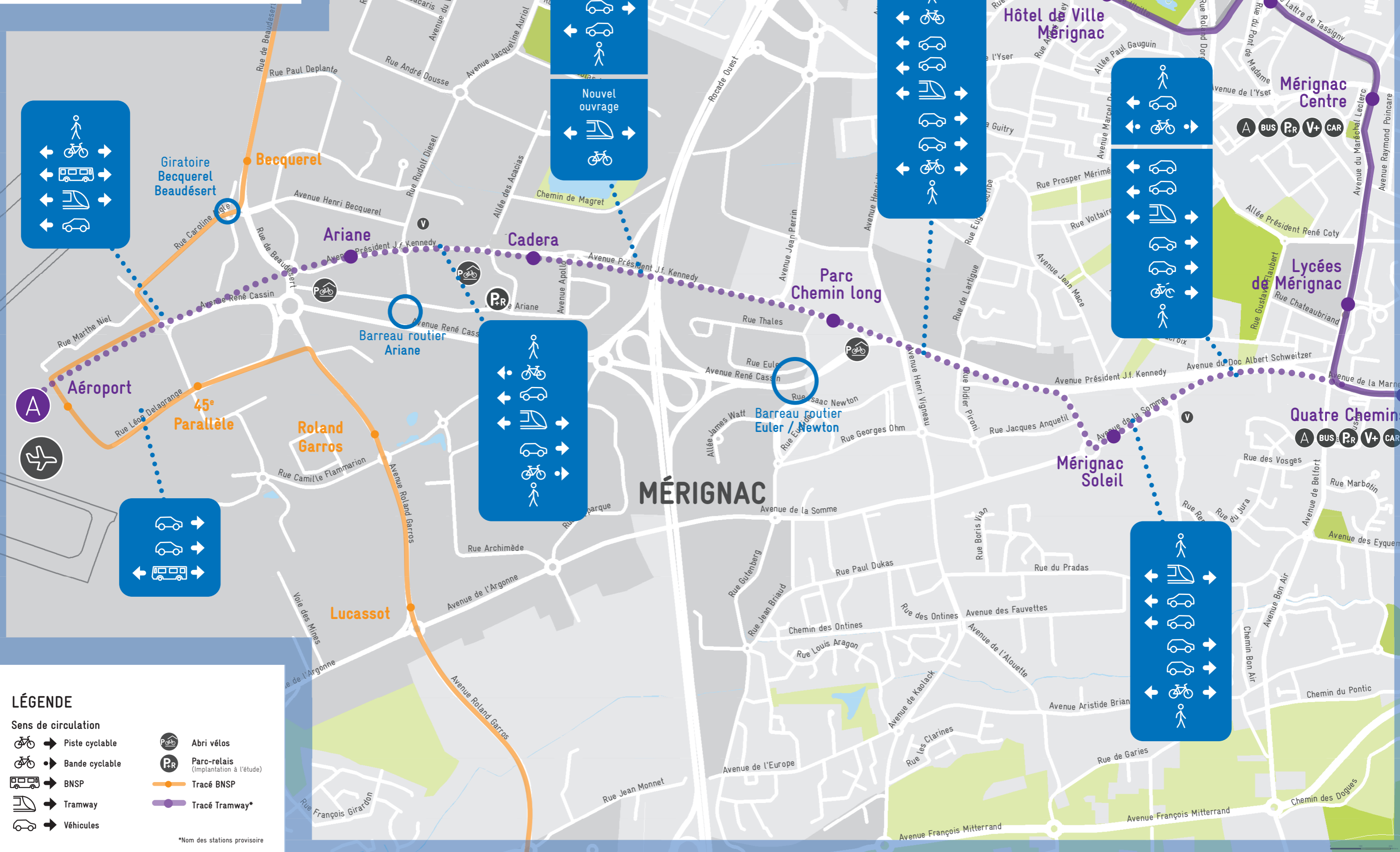
Le coût de l'extension de la ligne A du tramway entre les stations Quatre Chemins et Aéroport s'élève à **90,1M€, intégralement financés par Bordeaux Métropole.**

CALENDRIER

- **29 mars 2019**
Déclaration d'utilité publique (DUP)
- **Juillet 2019**
Début des travaux de déplacement des réseaux
- **Janvier 2021**
Travaux d'infrastructure et voie ferrée
- **Septembre 2022**
Date prévisionnelle de mise en service

EXTENSION LIGNE A MÉRIGNAC AÉROPORT

Sens définitifs de circulation à la mise en service



LÉGENDE

- Sens de circulation**
- Piste cyclable
 - Bande cyclable
 - BNSP
 - Tramway
 - Véhicules
- Abri vélos
 - Parc-relais (Implantation à l'étude)
 - Tracé BNSP
 - Tracé Tramway*
- *Nom des stations provisoire

5,6 km
de pistes cyclables sécurisées

13 700
arbres plantés

86 ha

1 groupe scolaire

1 ligne de tramway



LE PROJET URBAIN MÉRIGNAC MARNE SOLEIL

La construction de l'extension de la ligne A du tramway va permettre la métamorphose d'un îlot de chaleur (zone commerciale artificialisée à 80%) en un îlot de fraîcheur : l'aménagement d'intérêt métropolitain du secteur Mérignac Marne Soleil.

Une requalification profonde

Premier pôle commercial de l'agglomération, cette zone constitue un jalon entre l'aéroport international et le centre historique de Bordeaux et se situe à proximité immédiate du bassin d'emploi de l'Aéroparc. Toutefois, avec un patrimoine bâti vieillissant, des aménagements massivement dédiés à l'automobile et une végétation quasi inexistante, elle est l'un des principaux îlots de chaleur de la métropole, au sol très imperméabilisé.

Une requalification profonde du site s'imposait dans la dynamique impulsée par le prolongement de la ligne A du tramway.

Une vaste opération de renouvellement urbain s'est ainsi amorcée sur près de 86 ha, assortie du déploiement d'une offre de logements et d'une stratégie de végétalisation ambitieuses, dans l'objectif de remettre de la nature en ville.

Les objectifs

- **mettre en relation** les différents tissus pavillonnaires avoisinants avec le cœur de la zone commerciale Mérignac Marne Soleil pour « faire quartier » ;
- **offrir une alternative au tout automobile** à l'échelle du quartier en aménageant de nouvelles circulations piétons/vélos sécurisées, et en proposant une offre de transports en commun performante vers l'aéroport ;
- **créer une zone habitée conviviale et attractive**, proche du bassin d'emplois ;
- **mettre en œuvre un équilibre ville-nature**, pilier du projet métropolitain avec :
 - **une canopée arborée** reliant les grands axes aux quartiers plus résidentiels de Mérignac, avec des espèces locales comme le pin maritime ;
 - **de nouveaux espaces verts** en cœur de quartier, dont un nouveau parc public ;
 - **de nombreuses plantations d'arbres, arbustes et plantes en pleine terre** dans les espaces publics et les îlots privés, pour renaturer une zone aujourd'hui recouverte de bitume et favoriser la biodiversité.

En savoir plus :

marne-soleil.fr/le-projet
contact@marne-soleil.fr
05 47 50 12 50

UN DISPOSITIF D'INFORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES CHANTIERS

En plus des réunions publiques d'information organisées dans les communes existant :

- Des lettres « info travaux » qui informent les riverains du chantier de l'avancée des travaux.
- Des réunions d'information pour les riverains (lorsque les conditions sanitaires le permettront à nouveau).
- Le site Internet sedeplacer.bordeaux-metropole.fr/Ligne-A qui présente de manière complète le projet, son tracé, les plannings, les lettres « info travaux » et l'impact des travaux sur la circulation.
- Une signalétique chantier qui facilite le cheminement des piétons, cyclistes, automobilistes...

Que faire en cas de coupures sur réseaux ?

- Contactez en priorité votre fournisseur dont le numéro est indiqué sur vos factures (eau, gaz, électricité, téléphonie, internet).
- Prévenez les contacts indiqués sur les lettres info.
- Signalez l'incident aux médiateurs.

Astreinte

En dehors des horaires de chantier, pour tout problème sur voirie, contactez l'astreinte de Bordeaux Métropole au 05 56 99 84 84.

LA COMMISSION D'INDEMNISATION AMIABLE

Bordeaux Métropole a mis en place un dispositif d'indemnisation à l'amiable pour les professionnels, commerçants et entreprises riverains des chantiers du tramway.

En effet, en dépit de la volonté de limiter au maximum les nuisances pour les riverains des emprises concernées, il demeure possible que ces chantiers occasionnent une gêne anormale et durable auprès des professionnels.

Des difficultés d'accès à leurs locaux, par exemple, peuvent parfois exercer une influence directe sur leur activité.

Vous êtes concerné(e) ? En cas de préjudice réel subi pendant la période du chantier, Bordeaux Métropole est à votre disposition pour vous aider à compléter votre dossier, l'instruire et en assurer le suivi. La Commission d'indemnisation à l'amiable constate le préjudice commercial sur la base de l'évolution du chiffre d'affaires et propose l'octroi éventuel d'une indemnité.

Pour plus d'informations, contactez :

Patricia Didry-Moureuille - T. 05 56 99 89 18
p.didrymoureuille@bordeaux-metropole.fr

CHIFFRES CLÉS

2 668 arbres plantés
soit 10 arbres plantés pour 1 arbre abattu le long de l'axe du tramway

5 km
d'extension

5 nouvelles
stations

3 barreaux routiers
pour améliorer les accès et fluidifier la circulation : barreau Euler – Newton, barreau Ariane, giratoire Beaudésert-Becquerel

1 liaison bus à niveau
de service performant (BNSP)
desservant l'aéroport et le pôle d'échanges multimodal de Pessac (tram B, TER, bus, V3)

1 nouveau pont
sur la rocade

1 parc-relais de 250 places
station Cadera

À votre écoute

Des médiateurs à votre écoute au quotidien

David-Alexandres Schiela - T. 06 99 60 21 90
Marie Saragueta - T. 06 69 23 52 83
mediateur@extension-tram-a.com

Responsable du Service médiation-riverains

Monique Bourland - T. 06 17 15 07 97
m.bourland@bordeaux-metropole.fr